



RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2025

PRÉAMBULE

L'article L 2312-1 du Code Général des collectivités Territoriales (CGCT) dispose que, dans les communes de plus de 3 500 habitants, un rapport sur les orientations budgétaires et les engagements pluriannuels de la collectivité doit être présenté dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget primitif de l'exercice.

L'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi « NOTRe », est venu préciser le contenu du débat sur les orientations budgétaires de la collectivité.

Pour les EPCI qui comprennent plus de 10 000 habitants, ce rapport doit notamment comporter :

- les orientations budgétaires envisagées portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et recettes, en fonctionnement comme en investissement. Sont notamment précisées les hypothèses d'évolution retenues pour construire le projet de budget, notamment en matière de concours financiers, de fiscalité, de tarification de subventions,
- la présentation des engagements pluriannuels, notamment les orientations envisagées en matière de programmation d'investissement comportant une prévision de dépenses et de recettes,
- les informations relatives à la structure et la gestion de l'encours de la dette contractée et les perspectives pour le projet de budget. Elles présentent notamment le profil de l'encours de la dette que vise la collectivité pour la fin de l'exercice auquel se rapporte le projet de budget,
- l'évolution prévisionnelle du niveau d'épargne brute, d'épargne nette et de l'endettement à la fin de l'exercice auquel se rapporte le projet de budget,
- la structure des effectifs,
- les dépenses de personnel comportant notamment des éléments sur la rémunération tels que les traitements indiciaires, les régimes indemnitaires, les nouvelles bonifications indiciaires, les heures supplémentaires rémunérées et les avantages en nature,
- la durée effective du travail dans la collectivité

Ce rapport doit être adopté dans les deux mois précédant le vote du budget. Il ne peut intervenir ni le même jour, ni la même séance que le vote du budget.

Le budget est réputé non valablement voté si ce débat n'a pas eu lieu.

Le rapport d'orientations budgétaires doit être transmis aux communes membres et mis à la disposition du public dans un délai de 15 jours suivant la tenue du débat.

CONTEXTE

A titre introductif au présent rapport d'orientation, il convient de préciser que le Syndicat de Gréchez dispose de 3 compétences transférées par ses communes membres :

- Assainissement non collectif,
- Eau potable,
- Assainissement collectif

Par conséquent, notre collectivité établit et vote 4 budgets : un budget par compétence, ainsi qu'un budget des charges communes qui permet de répartir les charges communes aux 3 compétences, et qui s'équilibre par un virement effectué des 3 autres budgets.

BUDGET DES CHARGES COMMUNES

Orientations budgétaires 2025

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé prov 2024	Prévisions 2025
011 – charges à caractère général	27 905	30 739,77	31 885,31	37 220
012 – charges de personnel	194 505	217 958,37	212 484,21	221 000
65 – autres charges de gestion courante	3 821	4 168,44	3 970,87	3 800
002 – Déficit fonctionnement reporté	389	0,34		
022 – Dépenses imprévues				
023 – Virt à la section d'investissement				
042 – Opérations d'ordre	3 280	3 280,06	3 954,48	1 320
Total Dépenses	229 890	256 146,98	252 294,87	263 340

Commentaires :

- certaines charges sont intégralement imputées dans ce budget avant d'être réparties dans les budgets annexes. C'est le cas des charges de personnel.
- **Chapitre 011** : les prévisions 2024 sont supérieures aux réalisations antérieures afin d'anticiper certaines augmentations (carburant, achats de fournitures, coût des maintenances assurances,...). Y est également prévu une somme pour des formations (formation comptable M49, CACES,...).
- **Chapitre 012** : ce chapitre tient compte des éventuelles augmentations du point d'indice qui pourraient intervenir durant l'année, mais aussi de l'augmentation de 4 points du taux CNRACL en cours de discussion au moment de la préparation du présent rapport.
- **Chapitre 042** : amortissement du matériel informatique.

RECETTES	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé prov 2024	Prévisions 2025
70 – Vente de produits finis	220 785	245 124,00	248 339,90	262 020
75 – Autres produits de gestion courante	1	9,79	0,49	
77 – Produits exceptionnels				
013 – Atténuation de charges	5 834	7 122,71		
042 – Opérations d'ordre	3 280	3 280,06	3 954,48	1 320
Total Recettes	229 900	256 146,98	252 294,87	263 340

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé prov 2024	Prévisions 2025
Opérations non individualisées		3 372,00		1 000
Opérations d'ordre	3 280	3 280,06	3 954,48	1 320
Total Dépenses	3 280	6 652,06	3 954,48	2 320

Commentaires :

- **Opérations non individualisées** : Il est prévu 1 000 € pour 2024 au cas où il y aurait besoin d'acquérir du petit matériel commun à tous les services.

RECETTES	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé prov 2024	Prévisions 2025
Opérations non individualisées		3 372,00		1 000
021 – virement de la section de fonct.				
Opérations d'ordre	3 280	3 280,06	3 954,48	1 320
Total Recettes	3 280	6 652,06	3 954,48	2 320

BUDGET DU SERVICE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Orientations budgétaires 2025

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé prov 2024	Prévisions 2025
011 – charges à caractère général	33 128	32 730	45 210	47 960
<i>dont prestations vidanges et études sol</i>	<i>18 950</i>	<i>17 556</i>	<i>28 063</i>	<i>28 000</i>
012 – charges de personnel	79 863	70 454	86 546	106 000
65 – autres charges de gestion courante	1 569	2 228	2 000	2 400
67 – charges exceptionnelles	436	1 536	83	500
68 – Dotation aux dépréciations des actifs	150	170	3 000	700
022 – Dépenses imprévues				5 000
023 – Virement à la section d'investissement				34 877
042 – Opération d'ordre (amort)	370	218	114	192
Total Dépenses	115 516	107 336	136 953	197 629

Commentaires :

- **Chapitre 011 :**
 - les prévisions 2025 sont supérieures aux réalisations antérieures au cas où il y aurait plus de prestations de vidanges et d'études de sols cette année. La refacturation de ces prestations aux usagers est prévue en recette pour équilibrer l'opération
 - dans ce chapitre est prévu une ligne pour des formations, et notamment en comptabilité M49
- **Chapitre 012 :**
 - les techniciens reprennent un rythme de contrôle de bon fonctionnement des installations d'assainissement non collectif suite à la reprise de l'agent du service des eaux qu'ils ont dû remplacer. La répartition des salaires entre les différents services a donc été ajustée en ce sens
 - ce chapitre tient également compte des éventuelles augmentations du point d'indice qui pourraient intervenir durant l'année, mais aussi de l'augmentation de 4 points du taux CNRACL en cours de discussion au moment de la préparation du présent rapport

RECETTES	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé prov 2024	Prévisions 2025
70 – Vente de produits finis	121 017	117 258	126 881	123 000
77 – Produits exceptionnels		17		
78 – reprise amortissements		300	170	3 000
002 – Excédent de fonctionnement reporté	65 791	71 292	81 531	71 629
Total Recettes	186 808	188 867	208 582	197 629

Commentaires :

- **Chapitre 70 :**
 - **Redevance ANC :** prévisions identiques aux réalisations de 2024 (95 000 €). Cette redevance inclut : les contrôles de bon fonctionnement, les diagnostics effectués dans le cadre de ventes immobilières ainsi que les contrôles de réalisation (constructions neuves et réhabilitations)
 - **Refacturation études de sol + vidanges :** prévisions des recettes identiques aux prévisions de dépenses : 28 000 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé prov 2024	Prévisions 2025
Opération 10 – Achat d'équipement			386	3 000
Opérations non individualisées				80 952
020 – Dépenses imprévues				5000
Total Dépenses	0	0	386	88 952

Commentaires :

- **Opération 10 :** 3 000 € sont prévus au cas où il y aurait besoin d'acquérir ou de renouveler du matériel
- **Opérations non individualisées :** excédents non affectés (80 952 €)

RECETTES	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé prov 2024	Prévisions 2025
042 – Opération d’ordre	370	218	114	35 069
001 – Excédent d’investissement reporté	53 235	53 937	54 155	36 069
10222 – FCTVA	332		0	
Total Recettes	53 937	54 155	54 269	88 552

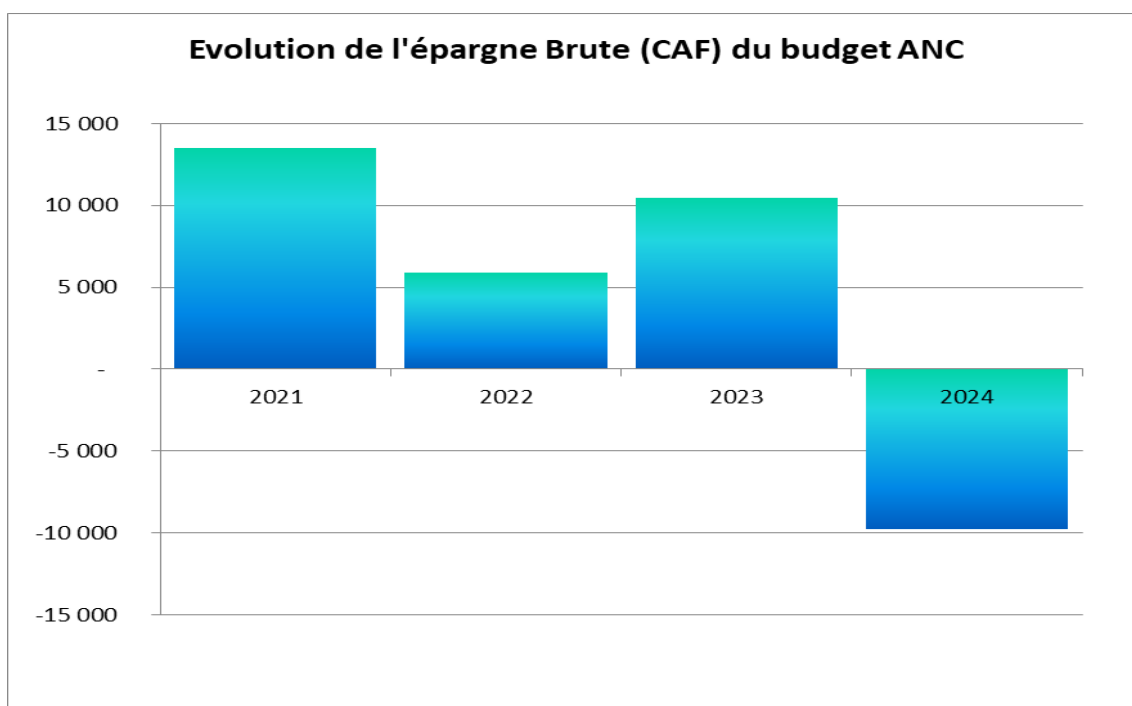
Commentaires :

- **Opération d’ordre** : dont 34 877 € de virement de la section de fonctionnement

Structure de la dette

Il n’y a aucun emprunt en cours sur ce budget.

Evolution du niveau d’épargne brute ou Capacité d’Auto-Financement (CAF)



L’autofinancement représente l’excédent dégagé en section de fonctionnement :

Recettes réelles de fonctionnement - Dépenses de fonctionnement + amortissements = capacité d’autofinancement
--

BUDGET DU SERVICE EAU POTABLE

Orientations budgétaires 2025

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé prov 2024	Prévisions 2025
011 – charges à caractère général	145 510	164 907	132 008	126 290
012 – charges de personnel	107 537	137 497	125 035	112 000
014 – Atténuation de produits (<i>red pollution</i>)	44 963	49 725	44 115	67 000
65 – autres charges de gestion courante	5 001	2 882	3 852	6 000
66 – Charges financières	10 579	8 613	6 685	5 097
67 – charges exceptionnelles	538	2 482	824	2 500
68 – Dotation aux dépréciations des actifs	2 000	2 384	5 000	3 750
022 – Dépenses imprévues				1 500
023 – Virement à la section d'investissement				43 901
042 – Opération d'ordre (<i>amortissements</i>)	67 216	68 407	71 056	74 500
Total Dépenses	383 344	436 897	388 575	442 538

Commentaires :

- **Chapitre 011 :**
 - Les prévisions de ce chapitre sont revues à la baisse du fait qu'il devrait y avoir moins de travaux réalisés en régie, donc moins d'achats de fournitures et de location de matériel (- 22 000 €)
 - Une diminution de 2 500 € est prévue pour l'achat de compteurs, de gros efforts ayant été réalisés ces dernières années dans le cadre de la campagne de remplacement de compteurs
- **Chapitre 012 :**
 - la répartition des salaires entre les différents services a été ajustée suite à la reprise de l'agent qui a été en arrêt maladie durant une longue période
 - ce chapitre tient compte des éventuelles augmentations du point d'indice qui pourraient intervenir durant l'année, mais aussi de l'augmentation de 4 points du taux CNRACL en cours de discussion au moment de la préparation du présent rapport
- **Chapitre 65 :** la somme de 3 000 € est prévue en admission en non valeur

RECETTES	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé prov 2024	Prévisions 2025
70 – Vente de produits finis	409 229	391 273	374 209	377 340
76 – Produits financiers	5		11	10
77 – Produits exceptionnels	5 270	1 179	883	800
78- Reprise sur amortissements		4 000	2 384	5 000
002 – Excédent de fonctionnement reporté	125 758	102 374	53 752	39 748
013 – Atténuation de charges			350	
042 – Opération d'ordre	89 765	83 150	41 781	19 640
Total Recettes	630 027	581 976	473 370	442 538

Commentaires :

- **Chapitre 70 :**
 - 137 000 m³ d'eau vendus à 1,81 € pris en compte (tarif délibéré en décembre 2023)
 - Mise à jour du taux de la redevance prélèvement passant de 0,07 à 0,077 €/m³
 - Prise en compte de la suppression de la redevance pollution et de la création d nouvelles redevances imposées par les Agences de l'eau :
 - Redevance consommation eau (0,32 €/m³)
 - Redevance performance des réseaux d'eau (0,35 €/m³ X coefficient 0,2)

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé prov 2024	Prévisions 2025
Opération 14 – Travaux amélioration install.	26 109	99 431	55 567	52 419
Opération 20 – Achat de matériel	8 200	305	613	500
Op 120 – interconnex réseaux Gave& Baïse		3 032		
Opérations non individualisées (<i>travaux régie</i>)	73 666	65 859	24 141	2 000
Opérations d'ordre	16 788	16 464	17 640	17 640
Opérations financières (K emprunt)	52 186	54 125	44 275	45 842
001 – Déficit d'investissement reporté	94 720	111 885	91 327	45 047
Total Dépenses	271 669	351 101	233 563	163 448

Commentaires :

- **Opération 14** : les travaux prévus dans cette opération sont :
 - Comptage trop-plein source : 11 000 €
 - Remplacement de compteurs de sectorisation : 1 000 €
 - Renforcement canalisation bourg de Sainte-Suzanne : 39 500 €
 - Disponibilité pour d'autres travaux sur le réseau : 2 919 €

RECETTES	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé prov 2024	Prévisions 2025
Opération 14 – Travaux amélioration install.	14 585	47 058	23 102	
Op 120 – interconnex réseaux Gave& Baïse			3 032	
Opérations d'ordre	67 904	68 407	71 056	118 401
10222 – FCTVA	265			
1068 – Excédent capitalisé	77 030	144 309	91 327	45 047
Total Recettes	159 784	259 774	188 517	163 448

Commentaires :

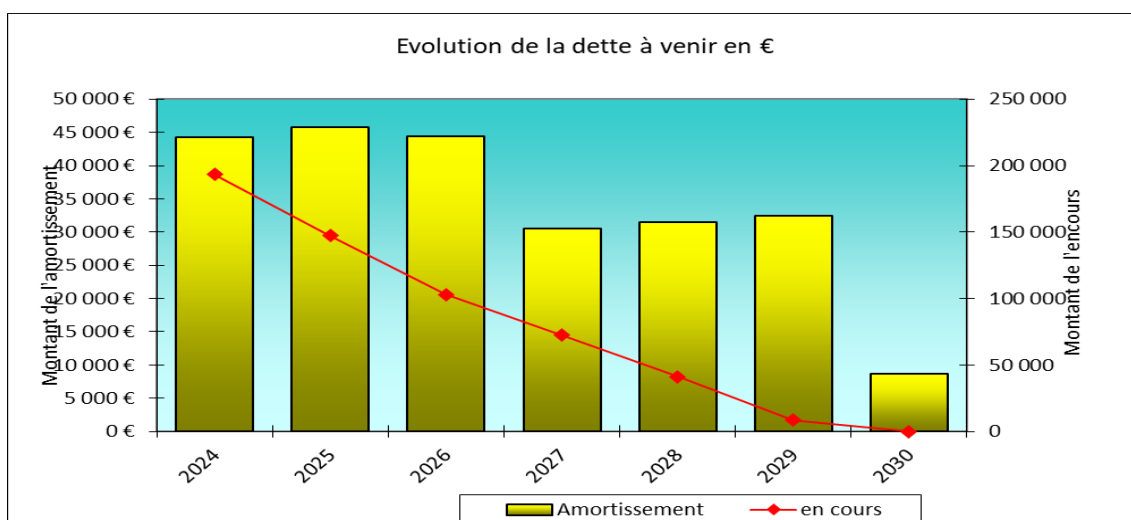
- **Opération 14** : il n'est prévu aucune subvention cette année
- **Opération d'ordre et financières** : virement de la section de fonctionnement (43 901 €) + amortissements (74 500 €)

Structure de la dette

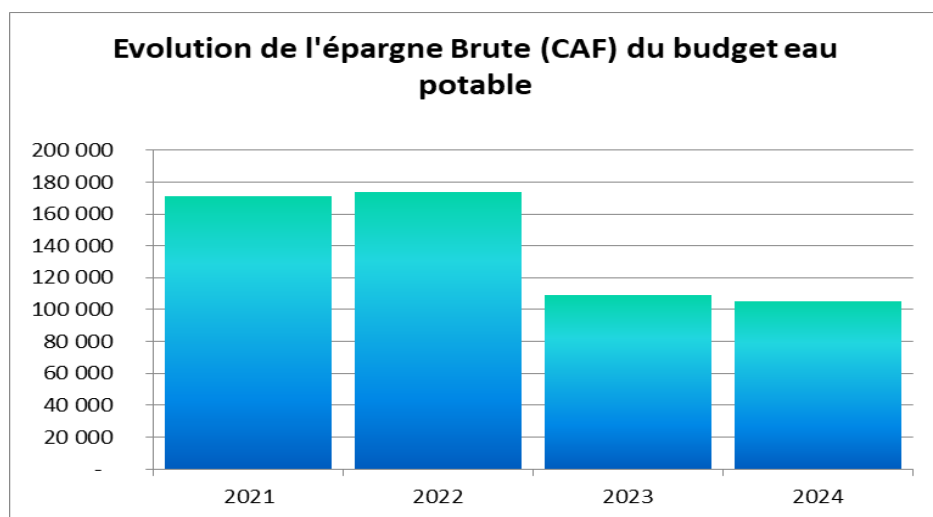
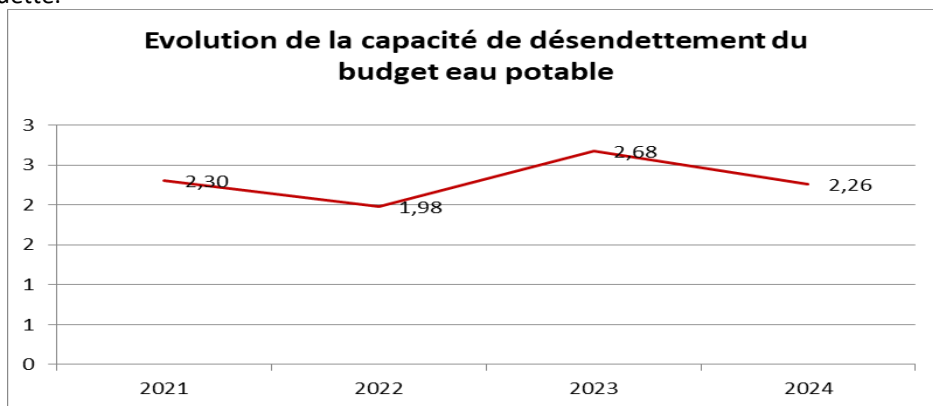
La totalité des emprunts contractés par le Syndicat de Gréchez sont à taux fixes.

	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Capital	44 275,07	45 841,05	44 434,34	30 501,10	31 426,68	32 381,87	8 654,08
Intérêts	7 334,32	5 768,33	4 149,08	2 956,25	2 030,67	1 075,50	89,72
En-cours	193 239,13	147 398,07	102 963,73	72 462,63	41 035,95	8 654,08	0,00

Evolution du niveau d'épargne brute et de la capacité de désendettement

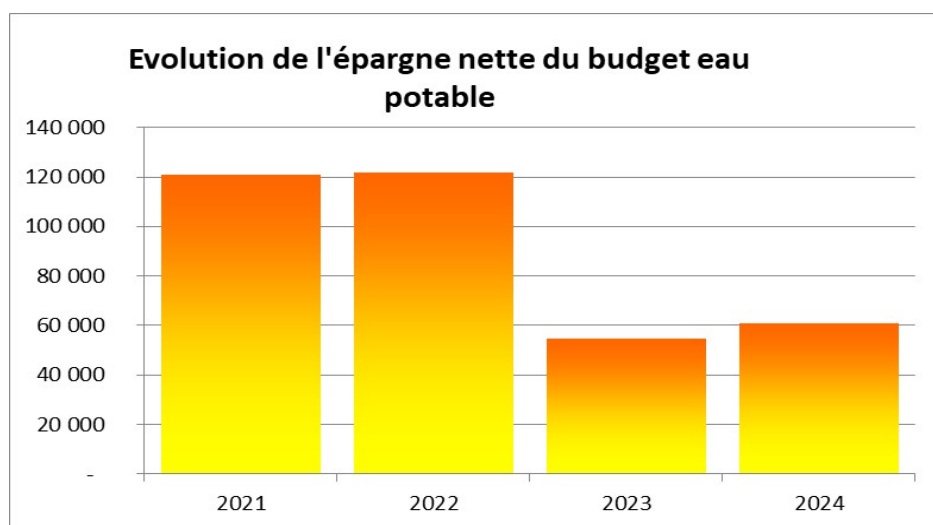


La capacité de désendettement est un ratio d'analyse financière des collectivités locales qui mesure le rapport entre l'épargne et la dette, la première finançant la seconde. Elle se calcule comme l'encours de la dette rapport à l'épargne brute (ou capacité d'autofinancement). Exprimé en nombre d'années, ce ratio est une mesure de la solvabilité financière des collectivités locales. Il permet de déterminer le nombre d'années (théoriques) nécessaires pour rembourser intégralement le capital de la dette, en supposant que la collectivité y consacre la totalité de son épargne brute. A encours identiques, plus une collectivité dégage de l'épargne, et plus elle pourrait rembourser rapidement sa dette.



L'autofinancement représente l'excédent dégagé en section de fonctionnement :

Recettes réelles de fonctionnement - Dépenses de fonctionnement + amortissements = capacité d'autofinancement
--



Épargne nette = Épargne brute – Remboursement du capital de l'emprunt
--

Engagements pluriannuels envisagés

Prévisionnel des travaux mis à jour pour les années 2025 à 2029 :

Commune	Intitulé travaux	Distance (en ml)	Caractéristiques canalisation / Travaux	Montant (en € HT)	Année de réalisation
Station de pompage Lanneplaà	Remplacement du groupe de pompage de Montestrucq		Débit objectif : 20m ³ /h	15 000	2024
Sainte Suzanne	Renouvellement canalisation Bourg avant réhabilitation	125	PVC Ø 125	35 000	2024 / 2025
Sainte Suzanne	Sectorisation : installation chambre comptage pont autoroute		Sectorisation Sainte Suzanne / Montalibet	10 000	2025
Loubieng	Reprise canalisation route de Sauvelade pour mise en accotement	200	PVC Ø 50 + encorbellement	15 000	2026
Ozenx	Reprise canalisation aérienne en privé	250	PEHD Ø 40 + Ø 25	18 000	2026
Lanneplaà	Renouvellement canalisation Rte des Pyrénées	900	PEHD Ø 50	50 000	2026
Loubieng	Renouvellement canalisation Fonte dans champ Lacave	170	PVC Ø90	17 000	2026
Lanneplaà	Changement canalisation chemin de Saint-Jacques suite casses multiples	750	PVC Ø 90 ou Fonte Ø 80	50 000	2027
Montestrucq	Renouvellement Canalisation Champ Peyré départ distribution Loubieng	400	Fonte Ø 80	45 000	2027
Ozenx	Déplacement en public et reprise vannes RD 265 Ducos, Capdecoste + encorbellement	180	PVC Ø90	25 000	2027
Station de pompage Lanneplaà	Augmentation volume eau traitée 300 m ³		Volume de 300 m ³	360 000	2028
Lanneplaà	Refoulement vers réservoir, Part.1		Fonte Ø 80	100 000	2028
Loubieng	Reprise réseau route de Castetner suite casses antérieures	300	PVC Ø 50	15 000	2028
Lanneplaà	Refoulement vers réservoir, Part.2	1 100	Fonte Ø 80	110 000	2029
TOTAL				865 000 €	

Rappel : l'assemblée, au vu des préconisations du Schéma directeur, s'est fixé comme objectif de réaliser 100 000 € d'épargne nette en vu de financer des travaux de renouvellement d'équipement.

BUDGET DU SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Orientations budgétaires 2025

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Prévisions 2025
011 – charges à caractère général	11 653	12 167	15 640	24 725
012 – charges de personnel	4 122	4 368	3 893	4 600
014 – Atténuation de produits (<i>redev moder</i>)	2 196	2 395	2 594	2 600
65 – autres charges de gestion courante	81	96	532	310
67 – charges exceptionnelles	70	527		400
68 – provisions		50	468	150
022 – Dépenses imprévues				2 000
023 – Virement à la section d'investissement				7 770
042 – Opération d'ordre (amort)	12 357	12 283	12 283	12 471
Total Dépenses	30 479	31 886	35 410	55 026

Commentaires :

- **Chapitre 011 :**
 - 5 000 € de fournitures sont prévus pour la réalisation de branchements
 - Il est prévu 2 000 € d'achats de fournitures pour la réalisation d'une clôture au poste de relevage de Labarraque à Salles-Mongiscard (travaux réalisés en régie)
 - 1 000 € sont prévus pour le pompage des postes de relevage et pour le curage des lits de la station
- **Chapitre 65 :** prévisions de 200 € pour des créances admises en non valeur
- **Chapitre 042 :** Le montant des amortissements est très important sur ce petit budget. En effet, la capacité de la station d'épuration de Laà-Mondrans est dimensionnée pour 200 équivalents habitants, et est supportée par seulement une centaine.

RECETTES	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Prévisions 2025
70 – Vente de produits finis	27 177	31 582	29 773	29 445
75 – FCTVA	54	54	245	
77 – Produits exceptionnels		25		
78 – reprise sur provisions			50	468
002 – Excédent de fonctionnement reporté	9 486	11 617	17 613	17 734
042 – Opération d'ordre (<i>amort + travaux régie</i>)	5 379	6 263	5 379	7 379
Total Recettes	42 096	49 541	53 060	55 026

Commentaires :

- **Chapitre 70 :**
 - Il est prévu la facturation de 2 branchements au réseau
 - Facturation de 9 000 m³ à 1,65 € + 108 parts fixes à 35 € pris en compte (tarif délibéré en décembre 2023)
 - 6 000 € de PFAC
- **Chapitre 042 :** 2 000 € d'intégration de travaux réalisés en régie + 5 379 € d'amortissements de subventions

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Prévisions 2025
Opération non individualisée		884	1 434	80 725
Opérations d'ordre et financières	5 379	5 379	5 379	5 379
Total Dépenses	5 379	6 263	6 813	86 104

Commentaires :

- **Opération non individualisée :**
 - 5 000 € sont prévus pour l'acquisition de pompes de relevage

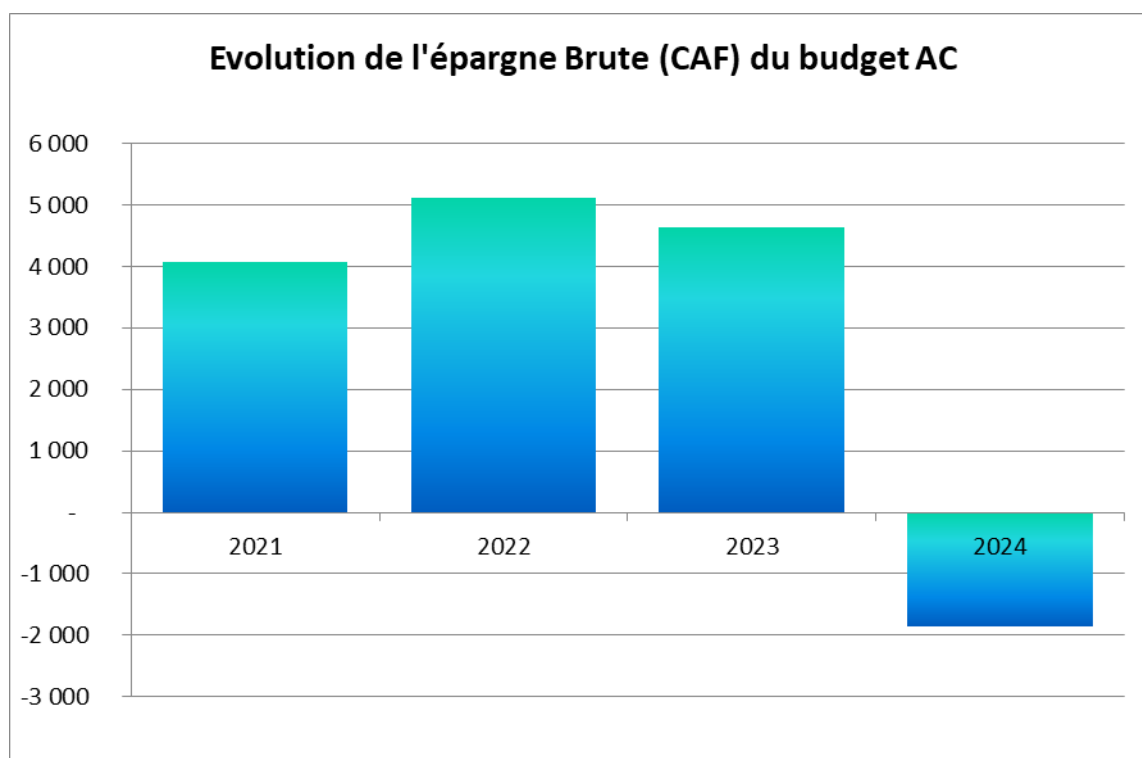
- 2 000 € sont provisionnés pour la réalisation d'une clôture du poste de relevage de Salles-Mongiscard
- excédents reportés non affectés permettant de provisionner une somme pour d'éventuels gros travaux sur le réseau (extension par ex.) : 73 725 €

RECETTES	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Prévisions 2025
Opérations d'ordre (<i>amort</i>)	12 357	12 283	12 283	12 471
10222 – FCTVA	134	1 300		
001 – Excédent d'investissement reporté	45 960	53 073	60 393	65 863
021 – virt de la section d'investissement				7 770
Total Recettes	58 451	66 656	72 676	86 104

Structure de la dette

Il n'y a aucun emprunt en cours sur ce budget.

Evolution du niveau d'épargne brute ou capacité d'autofinancement (CAF)



L'autofinancement représente l'excédent dégagé en section de fonctionnement :

Recettes réelles de fonctionnement - Dépenses de fonctionnement + amortissements = capacité d'autofinancement
--

L'autofinancement représente l'excédent dégagé en section de fonctionnement :

Tableau des effectifs

Filière	Grade	Catégorie	Emploi budgétaire permanent	Emploi budgétaire non permanent
Administrative	Rédacteur	B	0,5	
Technique	Ingénieur	A	1	
Technique	Technicien	B	2	
Technique	Agent de maîtrise	C	1	

Dépenses de personnel

	2024	2025
Traitement indiciaire	118 682 €	113 000 €
Supplément familial	496 €	492 €
Régime indemnitaire	26 042 €	24 071 €
Indemnité de régie	120 €	120 €
Nouvelle bonification indiciaire	442 €	442 €
Heures supplémentaires	247 €	200 €
Participations patronale prévoyance + mutuelle	740 €	882 €
Indemnités d'astreinte	5 053 €	4 814 €
Indemnités d'intervention	663 €	800 €
Congés payés	1 594 €	
Indemnité de fin de contrat	3 461 €	
Total	157 540 €	144 821 €

Durée effective du travail avec répartition par service

	2024	2025
Nombre d'heures total	8 806 h	8 190 h
<i>Dont heures supplémentaires</i>	<i>43 h</i>	
Nombre estimé de jours de congés épargnés en CET	28	

Répartition par service :

Eau	5 030 h	4 004 h
Assainissement Non Collectif	3 639 h	4 049 h
Assainissement Collectif	137 h	137 h